

Intra CL

Public

1 groupe de cadres de la
caf du Maine et Loire

Modalités pratiques

sessions de 6 demi-
journées
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

3600.00

Modalités d'animation

Formateur

CADRE Marie

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

3600.00

2019- Accompagner les cadres des équipes de travail social - CAF 49

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

background:#E5E5E5;mso-shading:white;mso-
pattern:gray-10 auto">PROGRAMME

« Accompagner les cadres des équipes de travail social »

Intervenant : Marie CADRE

Durée – Dates-Horaires : 6 séances de 3 h

mso-bidi-font-weight:bold">Intervenant : Marie CADRE

Lieu : **ANGERS**, Siège de la **Caf de Maine-et-Loire** - 32 rue Louis
Gain

Effectif : 1 groupe de cadres de la Caf de Maine-et-Loire – Effectif
validé par une feuille de présence

color:#385623">

**"MS Gothic";font-variant:small-
caps;color:white;mso-fareast-language:EN-
US">Objectifs - Contenu**

color:#385623">**Développer des temps réflexifs et de ressources
pour l'équipe de cadre :**

Les enjeux énoncés par la CAF sont de :

§ Constituer une équipe de responsables en capacité de

travailler ensemble (écoute, attention, cohérence, coordination) ;

§ Assurer un accompagnement des équipes rassurant dans la recherche de sens, la réflexion éthique, l'accompagnement au changement ;

§ Partager une pratique professionnelle autour du management.

L'idée est de consolider le collectif de travail et d'optimiser son fonctionnement par la mise en place d'un espace d'analyse de la pratique professionnelle.

Il permet de travailler sur les périmètres d'action de chacun (rôle, fonction, processus de décision, organisation, etc.) et sur les articulations avec les relais sur les territoires au regard des situations rencontrées et dans le cadre du projet de service.

"MS Gothic";font-variant:small-caps;color:white;mso-fareast-language:EN-US">Méthodologie

L'accompagnement proposé est fondé sur l'analyse d'expériences professionnelles, de situations de travail issues du quotidien des professionnels. L'activité de travail est placée au cœur du dispositif proposé. Il offre des temps réflexifs et des temps de réflexion autour de sujets communs de l'exercice professionnel dans un espace sécurisé. L'objet est d'approfondir une capacité de décodage et d'analyse des situations en apportant de nouvelles grilles de lecture et des pistes de résolution si besoin. Le matériel apporté par les participants a donc trait à leur métier, leur pratique et à leur quotidien.

Animé sous forme d'ateliers d'échange sur les pratiques professionnelles, et en partant de l'expérimentation conduite, le contenu proposé est envisagé ainsi :

- Le cadre, les règles et l'éthique liés au fonctionnement de cet espace de travail ;

- La posture du partage d'expérience dans l'accompagnement entre pairs (attitudes fondamentales) ;
- L'exploration et le point sur les besoins : évènements saillants, situations difficiles/délicates, retour d'expériences ;
- L'inventaire des besoins d'approfondissement en termes d'outils, de méthodes et d'apports théoriques spécifiques à la thématique exposée ;
- Les situations concrètes à travailler ;
- Le partage d'expérience, l'identification des manières d'agir, la confrontation et l'analyse des situations vécues ;
- Les apports théoriques et éclairages complémentaires de l'animateur, reliés aux thématiques énoncées et à celles apportées par les participants ;
- La capitalisation des échanges.

"MS Gothic";font-variant:small-caps;color:white;mso-fareast-language:EN-US">Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

"MS Gothic";font-variant:small-caps;color:white;mso-fareast-language:EN-US">Intervenant

Marie Cadre

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
